



## L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

# Cautionnement

### Objectif

Le droit des sûretés a été profondément modernisé par l'ordonnance du 15 septembre 2021 qui a, en partie, consacré des solutions anciennes et, en partie, créé de nouveaux mécanismes. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu deux séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du droit des sûretés ». Ce séminaire de 6 heures de formation consacré au cautionnement, à la garantie autonome et aux autres sûretés pour autrui spécifiques a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ce domaine. Il constitue ainsi un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur l'ensemble du droit des sûretés personnelles.

### Thèmes abordés

Conditions de forme ; formalisme légal spécial ; conditions de fond ; vices du consentement ; erreur ; dol subi par la caution ; violence subie par la caution ; objet de l'obligation de la caution ; règles de pouvoirs ; obligation de la caution ; droits de la caution ; bénéfice de subrogation ; devoirs du créancier ; devoir de mise en garde ; information de la caution ; extinction du cautionnement par voie accessoire ; extinction du cautionnement par voie principale.

### Programme détaillé

**Partie 1 :** faire le point sur la formation du cautionnement

- Maîtriser les conditions de forme (formalisme jurisprudentiel « de droit commun », formalisme légal spécial)
- Maîtriser les conditions de fond (vices du consentement, objet de l'obligation de la caution, cause de l'obligation de la caution, règles de pouvoirs)

**Partie 2 :** faire le point sur l'exécution du cautionnement

- Maîtriser l'obligation de la caution
- Maîtriser les droits de la caution

- Maîtriser les devoirs du créancier (obligation de contracter de bonne foi, information de la caution)

**Partie 3 :** faire le point sur l'extinction du cautionnement

- Faire le point sur l'extinction du cautionnement par voie accessoire
- Faire le point sur l'extinction du cautionnement par voie principale



Formation animée par

**Matthieu Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles  
Université de Strasbourg

Tarif : 240 €



Période  
Du 1 janvier 2026 au  
31 décembre 2026



Durée  
6 heures de formation



Public  
Avocats, Notaires,  
Juristes, Huissiers



Niveau 1  
Acquisition des  
fondamentaux



Formation  
E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





## L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

# Cautionnement

### Prérequis

Aucun

### Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

### Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2026

### Modalités d'évaluation

#### Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

#### Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz  
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

### Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

### Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Matthieu  
Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé  
et sciences criminelles  
Université de Strasbourg

Tarif : 240 €



Période

Du 1 janvier 2026 au  
31 décembre 2026



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Notaires,  
Juristes, Huissiers



Niveau 1

Acquisition des  
fondamentaux



Formation  
E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT DES SÛRETÉS

# Cautionnement

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **240€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com) ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

